

La Révolte

N°97
Janvier 2024

«Le seul moyen d'affronter un monde sans liberté est de devenir si absolument libre qu'on fasse de sa propre existence un acte de révolte.» Albert Camus



BONNE ANNÉE...

L'âpre goût de la honte va nous rester longtemps dans la bouche. La France « pays des droits de l'homme », « terre d'accueil » pour les réfugiés politiques, ce mythe, longtemps mis à mal, n'est plus. Et il n'a pas eu besoin que Marine Le Pen arrive au pouvoir pour que cela soit. Le président sans parole et sans scrupule, celui qui place son orgueil au dessus de la justice, celui qui avait dit « le vote contre l'extrême droite m'oblige », ce président là restera pour l'histoire comme celui qui a ouvert la voie à la haine.

Nous ne croiserons plus de réfugiés de toutes les dictatures venus sauver leur vie par chez nous. Et désormais, les enfants nés en France ne seront pas tous également reconnus Français puisque le droit du sol a été jeté aux orties. Aujourd'hui prévaut le sang, la race, comme s'en prévalent les nationalismes les plus extrémistes : ceux qui mènent aux génocides.

La France, pays de l'injustice, va ponctionner les salaires des étrangers qui continueront à souscrire aux prestations sociales mais n'y auront qu'un accès limité. La France de l'injustice va décider qu'un tel pourra obtenir un titre de séjour et cet autre répondant positivement aux mêmes critères n'y aura pas droit, au nom des quotas et tant pis pour l'égalité des droits. La France de l'injustice qui laissera les sans-papiers sans accès à l'hébergement d'urgence et sans aide médicale. La France de l'injustice qui veut appliquer la double peine¹.

Et tout ce déshonneur pour quoi ? Y-a-t-il quelqu'un ou quelqu'une pour penser sérieusement que cela va régler la question de la misère et de la paupérisation des Françaises et des Français ? Les américains vivent-ils mieux depuis le passage de Trump ? Les Brésiliens sont-ils entrés dans le jardin d'Eden avec les lois de Bolsonaro ? Les Hongrois, les Indiens sont-ils plus heureux depuis qu'ils s'épanchent dans le fiel de la xénophobie ? Maintenant, nous sommes de ces peuples là. Pouvons nous encore parler des droits de l'homme ? Nous n'en sommes pas dignes.

Peu importe que certaines de ces mesures puissent être retoquées par le Conseil Constitutionnel, les avoir adoptées est déjà un pas de trop : celui des tabous qui tombent. Désormais, aucun scrupule moral n'incitera à l'autocensure celles et ceux qui veulent épancher leur haine plutôt que de faire appel à la raison. Un immense défouloir des toutes les bassesses humaines, voilà ce que risque de devenir ce pays. Et toutes celles et ceux qui ont voté doivent se sentir responsables.

Car jamais un quinquennat n'aura autant démontré l'inutilité du vote qui n'a d'autre fonctions que de donner bonne conscience aux votants et une pseudo légitimité aux élus. La gauche est-elle fière dans cette affaire ? Les républicains peuvent-ils encore arborer ce nom ? Quant à celles et ceux qui ont voté Macron, était-ce pour cela qu'ils avaient signé ? Et que dire des macronistes ? Ce camp présidentiel minoritaire qui a fait entrer le RN à l'assemblée en maintenant des candidats lors de triangulaires pour diviser l'opposition. Ce camp présidentiel qui fait passer toutes ses réformes en force et qui, aujourd'hui, pour ne pas perdre la face, reprend le programme du rassemblement national. Tout d'abord en mettant à l'ordre du jour une proposition de loi sur l'immigration qui laisse croire que cette dernière est le principal problème du pays, ensuite en y incluant les principaux thèmes de l'extrême droite.

Nous les attendons maintenant, toutes celles et ceux qui nous faisaient la morale en nous expliquant qu'il fallait voter Macron pour faire barrage au RN. Vont-ils descendre dans la rue et assumer leurs responsabilités ? Ce ne sont pas les étrangers le problème mais la pauvreté. La seule manière de combattre le RN c'est de remettre au centre du débat politique la question sociale. Et pour cela, il faut s'engager au lieu de se contenter de mettre un petit bulletin dans une urne. Bien sûr le vote est plus commode, plus confortable et demande moins d'efforts mais voilà où il nous mène. Bonne année !

¹ Sur le sujet on peut consulter l'éditorial du Monde du 20 décembre 2023 : « Loi sur l'immigration : une rupture politique et morale ».

Petit point sur la Loi immigration

Le 19 décembre, après 18 mois de longs débats, la loi immigration a été adoptée, avec 349 voix pour et 186 voix contre. En première lecture, de nombreux points ont été modifiés par rapport au texte initialement soumis. Alors si vous voulez en savoir plus sur la nouvelle mouture concoctée main dans la main avec les L.R., voici les 5 points essentiels à retenir.

1. Allocations familiales et APL

La droite souhaitait qu'il y ait un délai minimal de 5 ans pour que les étrangers non-européens en situation régulière aient le droit de toucher des prestations sociales. Le compromis trouvé prévoit que désormais, ces allocations soient attribuées selon la situation professionnelle de la personne, en gros si elle travaille ou non. Ainsi, les personnes non-employées devront justifier de 5 ans de présence sur le territoire pour avoir droit aux prestations sociales. Les autres devront justifier de 30 mois.

2. Régularisation des sans-papiers

Les préfets ont le pouvoir absolu de régulariser les travailleurs sans-papiers dans les métiers en tension. Le titre de séjour d'une durée d'un an sera accordé au cas par cas, si la personne a travaillé durant 12 mois minimum sur les 24 derniers et qu'elle a habité en France pendant au moins 3 ans. Cette mesure est une expérimentation qui s'applique jusqu'à la fin de l'année 2026. Par ailleurs, le délit de séjour irrégulier passible de 3750€ d'amende a été rétabli.

CNT-AIT 3, rue de Boyrie - Pau www.cnt-ait-pau.fr

Petit point sur la loi immigration (suite)

3. Quotas migratoires

Des quotas d'immigration vont être mis en place. Cette mesure signifie notamment que « le Parlement détermine, pour les trois années à venir, le nombre d'étrangers admis à s'installer durablement en France, pour chacune des catégories de séjour à l'exception de l'asile ».

4. Droit du sol

Le droit du sol qui permettait aux personnes nées de parents étrangers sur le territoire français d'avoir la nationalité française ne s'applique plus. Désormais, il faudra faire une demande d'obtention de nationalité entre 16 et 18 ans. La nationalité française sera également retirée pour les binationaux qui seraient condamnés pour homicide volontaire sur les forces de l'ordre

5. Aide médicale d'État

La question de la suppression de l'Aide médicale d'État (AME) pour les sans-papiers a très largement fait débat. Si les LR ont finalement accepté d'y renoncer, une nouvelle restriction est tout de même instaurée dans le texte de la commission mixte paritaire (CMP). Le titre de séjour «étranger malade» sera accordé « sous réserve de l'absence d'un traitement approprié dans le pays dont la personne est originaire ».

Source: Le Bonbon

Un début de solidarité contre une nouvelle mise à la rue

Il y a un mois, la famille pour laquelle nous nous sommes battus l'année dernière a obtenu son titre de séjour. Ce mois-ci, une nouvelle famille a besoin de notre aide et risque une mise à la rue.

Dans le dernier numéro de La Révolte, vous avez entendu parler d'eux. Il s'agit d'une famille de géorgiens, avec 3 enfants, de 4, 7 et 10 ans . <https://chnng.it/w6PjWX5YHx> , ça c'est la pétition.

Avec RESF, dont la CNT fait partie, nous avons organisé en urgence un rassemblement devant l'école. Les enseignantes ont vraiment montré leur soutien et sont venues au rassemblement. Malheureusement, pour la première fois, les journalistes ne se sont pas déplacés. Ils ont quand même passé la photo que nous leur avons envoyée et un minuscule article. Faut-il y voir un signe des temps, dans le contexte de la nouvelle loi immigration ?

La famille devait être dehors le 31 décembre, finalement ce sera le 2 janvier. Court répit. Il est difficile pour eux de comprendre les démarches à entreprendre. En plus, ils sont tombés sur des médecins qui refusent de compléter les documents dont ils ont besoin. Un certificat de précarité pourrait éventuellement convaincre le CADA de prolonger l'hébergement.

Bonne nouvelle du jour, une mère de famille de l'école, que nous avons rencontrées il y a quelques années lors de la lutte des 15 familles à la rue et qui était elle-même concernée, a proposé son aide. Elle parle de nombreuses langues, dont le géorgien. Elle peut être une ressource déterminante pour la traduction et aussi sur le plan administratif. Le parcours d'obtention des papiers est semé d'embûches.

Aujourd'hui, nous ne savons pas si nous arriverons à aider cette famille. Par contre, cette démonstration de solidarité est très touchante et encourageante. Cette lutte dure, nous y avons rencontré des familles venant de nombreux pays et qui ont acquis une expérience précieuse. Cette expérience de lutte doit être partagée pour être plus efficace.

Céline

«Lorsque l'art du graffiti offre un échappatoire aux élèves Voyageurs et Itinérants en temps de guerre».

De janvier à avril, les élèves Voyageurs et Itinérants de la classe UPS-EFIV de Madame Bolimon du Collège d'Ambarès en Gironde, vont créer leur exposition de street art ou art du graffiti, accompagnés par Tania Magy Art Rom. Inspirés par le parcours de Banksy, dont les oeuvres ont été exposées à la Poste de Pau, nous aborderons les thèmes de l'atelier d'artiste et de la Rue, des droits de l'enfant, de la mendicité, de la précarité, de la faim, et du travail de création, du rêve et de la pensée symbolique, du jeu d'inversement des valeurs, de la paix menacée, mais également des apprentissages fondamentaux comme la lecture d'images historiques détournées, ou encore de l'écriture dessinée et chantée. En nous inspirant de l'art Rom, visible dorénavant dans plusieurs musées européens dédiés, avec des artistes Roms-Sinti de renom, contemporains émergents ou reconnus, notre but en tant qu'enseignants et artistes est bien celui d'offrir des moyens d'expression pouvant déboucher sur des pratiques d'art et d'artisanat, puisque le façonnage des métaux précieux ou non, du tatouage, des décorations de façades et commerces, de véhicules forains et circassiens, font partie des savoir-faire de communautés itinérantes. Rendez-vous fin avril pour l'exposition finale et merci à la Direction du Collège Claude Massé, au Conseil Départemental de Gironde, pour leur soutien.

Bien sûr en tant qu'adultes encadrant des activités artistiques et pédagogiques, nous sommes bouleversés par le sort réservé aux enfants déportés ukrainiens, aux enfants du 7 octobre en Israël et des jours suivants en Palestine... Aux enfants touchés par les famines, les mauvais traitements. Les mineurs isolés migrants d'Afrique ou d'Asie... Notre Humanité c'est notre jeunesse, ce sont les enfants, qui doivent à tout prix être protégés, logés, éduqués, soignés, nourris. Nous vous souhaitons tous nos vœux de réussite et de bonheur avec de beaux projets pour 2024. Non à la guerre !

La Pounie

La Ligue de l'enseignement de Gourette au Cardet sera ouverte pour la prochaine session de formation BAF. Cette formation peut-être financée pour votre ado, pour des adultes. Renseignements sur Internet laligue64.com. Tania Magy Art Rom animera la journée pratiques manuelles et artistiques dédiée, en avril prochain, aux marionnettes à tiges et théâtres itinérants».

Euthanasie pour les vieux chômeurs

Inflation, diversion, division, convocation, évaluation, explication, suspicion, culpabilisation, justification, notification, décision, commission, direction, intimidation, radiation, réduction, suppression, allocation, inscription, insertion, privation, motivation, mission, démission, compétition, cooptation, exploitation, humiliation, compromission, concession, collaboration, dévotion, divination, bénédiction, béatification, prédication, intronisation, élection, manipulation, corruption, malversation, spoliation, négociation, commercialisation, accumulation, globalisation, mondialisation, tarification, souscription, cotation, obligation, spéculation, privatisation, industrialisation, déforestation, bétonisation, surconsommation, pollution, irradiation, raréfaction, extinction, extermination,

paupérisation, expulsion, exclusion, discrimination, ségrégation, dénonciation, délation, accusation, interpellation, arrestation, criminalisation, condamnation, extorsion, contravention, punition, palpation, mutilation, électrocution, exécution, dans ton fion...

...et pourtant :

érection, révocation, libération, répartition, fraternisation, réunion, discussion, réflexion, émanation, sécession, organisation, planification, association, collectivisation, syndicalisation, confédération, coordination, éducation, émancipation, solidarité, socialisation, contestation, protestation, subversion, insoumission, insubordination, agitation, action, manifestation, confrontation, expropriation, dénazification, sédition, insurrection, révolution.

F.M. Lapai



Ta révolte sur notre blog : <http://comitedelarevolte64.over-blog.com>